



Conseil d'administration du 23 mai 2023

Lycée Agricole Saint-Flour

Début de séance 9h30 avec un moment d'accueil et de convivialité

<u>Présents :</u> <ul style="list-style-type: none">Annie CostesCatherine VermeilDominique PuechbroussouEvelyne ParlangeFranck DelmasFranck PanafieuGérard Horelle	<ul style="list-style-type: none">Jean-François CastanierLaurence NologuesLaurent CruegheMarie-France DucheminNathalie SallardSabine BaillieulSam FauvelTony Maniaval	<u>Excusés :</u> <ul style="list-style-type: none">Huguette SorianoJérôme DalbinPierre Paglia
--	--	---

I. Bilan élection du 28/02/2023

Taux de participation moyen, 401 électeurs et 46,88 % de suffrages exprimés.

Franck remercie toutes les personnes qui se sont impliquées pour la préparation et la tenue de ces élections, ainsi que les membres de la commission de contrôle :

- Nicolas MEYER (directeur par intérim à la DDT et représentant où est établi le siège social de l'ASMA 15),
- Franck BOUSQUET (chargé des missions transversales auprès du directeur,)
- Olivier BLANDIN (membre du CSA),
- Élisabeth RISPAL (déléguée du SGC auprès du DDT).

II. Liste ayant droit ASMA

La gestion globale du fichier contact ne se fera plus par la DDT au vu des différents dysfonctionnements relevés. Un essai sur plateforme gratuite va être mis en place/testé. Sujet pris en charge par Franck Delmas.

La mise à jour des fichiers est indispensable pour que chaque ayant droit puisse être contacté. Ce travail doit être terminé pour le 1^{er} Septembre 2023 par le/les responsable(s) désigné(s) par structure :

Dominique	responsable	Liste retraité
Pierre		Lycée aurillac
Marie-France + Jeff		DDT
Sam : responsable		IFCE
Sabine + Catherine		DDETSPP
Franck Delmas		Lycée Saint-Flour

Il a été décidé qu'au 1^{er} Janvier 2024 : Statut + vote : les personnes non-inscrites sur liste électorale ne seront plus bénéficiaires des subventions de l'ASMA. Ils pourront participer avec un tarif extérieur, donc ne seront pas prioritaires. Il conviendra à l'automne de transmettre cette information, via le site internet de l'association et par mailing.

III. Membres CA

Nous Accueillons deux nouveaux membres au CA : Laurence Nologues (DDETSPP) et Dominique Puechbroussou (retraité). Bienvenue à eux deux

IV. Élections des membres du nouveau bureau sont :

Président :	Franck PANAFIEU	(vote 14 pour abstention 1)
1ere Vice-présidente :	Nathalie SALLARD	(vote 14 pour abstention 1)
2ème Vice-président :	Samuel FAUVEL	(vote 14 pour abstention 1)
Secrétaire :	Jean-François CASTANIER	(vote 15 pour abstention 0)
Trésorière :	Catherine VERMEIL	(vote 14 pour abstention 1)
Trésorière adjointe :	Annie COSTES	(vote 14 pour abstention 1)

V. Bilan des activités :

- Arbre de Noël 2022 :
 - Aurillac : 58 enfants, bon cadeau chez King Jouet, Point Virgule et les Yeux Ouvert.
 - Saint-Flour 2022 : 27 enfants
- Forfait Ski :
 - Aurillac:
 - peu de vente : 52 forfaits sur 175 commandés ;
 - Adulte : 5 forfaits journée et 30 forfaits 4h,
 - enfant : 2 forfaits journée et 15 forfaits 4h.
 - Saint Flour : 20 cartes 4h adultes et 12 cartes 4h enfant

Suite à différentes demandes de remboursement de forfait ski sur Aurillac et au vu de la complexité de vérification, il a été décidé que pour la saison 2023-2024, il n'y aurait plus de remboursement et pour faciliter l'offre des usagers seront mis en place trois points de ventes (DDT, DDETSPP, lycée) sur Aurillac.

- Retour sur la croisière en méditerranée :
 - 49 participants dont 2 extérieurs,
 - Aide de 10 % à 80 % (15 familles actives et 10 familles retraitées),
 - deux annulations avec remboursement par l'assurance (motif médical de dernière minute, pas possible de remplacer par des agents en liste d'attente)
 - Coût total : 67100€ dont 32 238€ pris en charge par l'ASMA soit 48 %

VI. Point sur les activités à venir

- Journée Rando-Resto-Balnéo sur Chaudes-Aigues : rando matin et spa l'après-midi tarif de 40€ avec 15€ de subvention.
40€ : ASMA / 55€ : Extérieur
référente Evelyne
Date : 9 ou 16 septembre
- Repas gastro : Cyril Atrazic et ou le Broc – 10 à 65 % de participation ASMA
référent Gérard
date : automne 2023
- Quelques agents de la DDETSPP sont demandeurs de tarif CE pour la nouvelle salle de sport BasicFit.
Pour rappel, malgré le sondage (avec 70 pré-commandes de ticket individuel à 6 euros avec une prise en charge ASMA de 50 centimes) en janvier 2021 pour la salle Sport Attitude, les ventes à ce jour ne sont que très faibles.
Le CA décide d'écouler le stock des tickets individuels avant de proposer une autre nouvelle offre similaire.

- Sur proposition de Sabine pour diminuer le stock de ticket sport mise en place d'une soirée cet automne, Sport-AfterWork à SportAttitude et V&B pour le côté festif.
MF et Sabine sont aux commandes avec l'ASCEE pour augmenter la participation.
- Petit voyage 2024 : à l'étude par Annie
 - Beauval, Château de la Loire, Bourgogne, Carcassonne
 - format 3/4 jours, voir avec Ouvrier et Verdier pour le car
- Grand voyage 2025 :
 - à l'étude chacun apporte sa pierre à l'édifice
 - format 1 semaine /10 jours
- Noël 2023 :
 - Aurillac :
 - les dates proposées sont les mercredis 13 et ou 20 décembre en fonction de la disponibilité de la conteuse. Laurent la contacte.
 - Le magasin les Yeux ouverts ayant fermé les enseignes King Jouet, Point Virgule restent nos prestataires. Une recherche de petit commerce indépendant et de proximité est demandée.
 - Au même titre que l'organisation du Noël sur Saint Flour, un projet de mutualisation de l'arbre de Noël avec l'ensemble de la communauté de travail de la DDT et DDETSPP est envisagée pour diminuer les coûts et créer une mobilisation plus grande :
 - avec l'ASCEE : la présidente E.Chanut prendra un contact téléphonique avec Franck pour en discuter et si accord possible, nous fera part par lettre de ses propositions. Marie-france et Nathalie (membre du CLAS) sont en charge de ce volet ;
 - avec les agents du ministère « social » de la DDETSPP. Catherine et Sabine gèrent.
 - L'ASMA ayant son siège social sur Aurillac une location de salle sur la commune est gratuite.
 - Saint-Flour :
 - même format que les années précédentes ;
 - événement mutualisé avec les pompiers, la gendarmerie et ASMA

VII. Point financier

Le bilan 2022 a été présenté le jour du CA (voir pièce jointe).

Le bilan prévisionnel 2023 ainsi que le bilan moral doivent être transmis à l'ASMA nationale.

VIII. Questions Diverses :

- Un panier d'aide réconfort sera fait pour Sylvie Rieu : budget 50€, Annie s'en occupe avec M-F
- Prochain CA le 12 octobre 2023
- L'assemblée générale de l'ASMA Nationale se déroulera du 12 au 16 juin 2023 à Biscarrosse (Landes). Gérard et Annie représenteront le Cantal.

La séance est levée à 17 h, l'ordre du jour étant épuisé.